



NATIONS UNIES
MAURITANIE



RAPPORT ANNUEL DES NATIONS UNIES MAURITANIE 2023



mars 2024



TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos5

Chapitre 1

DÉVELOPPEMENTS CLÉS EN MAURITANIE ET CONTEXTE RÉGIONAL.....7

Chapitre 2

APPUI DU SNU POUR LE DÉVELOPPEMENT AUX PRIORITÉS DE DÉVELOPPEMENT NATIONALES GRÂCE AU PLAN-CADRE DE COOPÉRATION.....10

Résumé exécutif.....11

Principaux résultats 2023.....13

- Croissance inclusive.....14
- Capital humain et services sociaux de base.....18
- Gouvernance.....22
- Partenariats et financement de l'Agenda 2030.....27
- Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience.....28
- Évaluations et enseignements tirés.....30
- Aperçu financier et mobilisation des ressources.....32

Chapitre 3

LES PRIORITÉS DE L'ÉQUIPE DE PAYS DES NATIONS UNIES POUR L'ANNÉE 2024.....34

Sigles et acronymes.....37

© UNICEF Mauritanie/Araia Tamayo Alvarez



Avant-propos

Au nom de l'équipe pays des Nations Unies en République islamique de Mauritanie, j'ai le plaisir de présenter les résultats obtenus en 2023, en collaboration avec nos nombreux partenaires, et tout particulièrement avec les autorités mauritaniennes au niveau national et local, la société civile, et les bénéficiaires. Ces résultats n'auraient pu être atteints sans le généreux et continu soutien de nos partenaires techniques et financiers.

2023 a marqué la dernière année de mise en œuvre du Cadre de Partenariat pour le Développement Durable (CPDD - 2018-2023), pour lequel l'équipe pays a continué à rassembler et tirer parti de l'expertise et de l'expérience de l'ensemble du Système des Nations Unies (SNU). À travers ce cadre, les Nations Unies ont appuyé la Mauritanie à poursuivre ses efforts dans l'atteinte de ses priorités de développement national et à accélérer la mise en œuvre des objectifs de développement durable.

2023 a de nouveau été, sur le plan international, une année tumultueuse, qui a démontré la nécessité pour le SNU de soutenir les changements rapides, de répondre aux multiples crises, à la fois liées aux mouvements mixtes de populations, à la hausse des prix des denrées essentielles et au changement climatique. L'adaptation et la gestion des incertitudes dues aux développements sécuritaires dans la région se sont avérées indispensables.

2023 a également vu pour la première fois la tenue d'un dialogue stratégique entre le gouvernement et le SNU, durant lequel le nouveau cadre de coopération pour le développement durable 2024-2027 a été approuvé. Ce dialogue nous a rappelé que nous devons accélérer notre soutien aux transformations fondamentales des modèles économique, social et de droits humains, y inclus la question des droits des femmes – telles qu'envisagées par le gouvernement – et anticiper les risques et renforcer les mesures de prévention.

En 2024, la croissance économique devrait atteindre 4,3 % (contre 3,4 % en 2023). L'inflation a nettement ralenti, s'établissant à 2,6 % en février 2023 (9 % en 2022). Les autorités nationales et leurs partenaires ont poursuivi leurs considérables investissements dans les domaines de l'accès aux services de base, l'électrification, l'eau et la protection sociale. Cela s'est notamment concrétisé par des transferts monétaires aux ménages les plus vulnérables, dont ceux composés de personnes réfugiées. Toutefois, les perspectives économiques restent incertaines. L'impact du changement climatique et la sécurité alimentaire, l'afflux de nouvelles personnes réfugiées en provenance du Mali (plus de 55 000 en 2023), l'insécurité croissante régionale et l'instabilité économique mondiale rendent encore plus difficile la mise en œuvre d'un développement durable et inclusif. Au contraire, les inégalités sont en hausse, comme l'indique la note sur la pauvreté multidimensionnelle développée en 2022. En Mauritanie, près de 6 personnes sur 10 (56,9%) sont en situation de pauvreté multidimensionnelle, alors que 6,3 % de la population vit dans l'extrême pauvreté.

Face à ses défis, le SNU a appuyé en 2023 la Mauritanie dans le renforcement de sa résilience. La priorité a été donnée aux progrès vers le développement durable et la réponse humanitaire, avec un total d'environ 85 millions de dollars de programmes mis

en œuvre. Nous avons aidé le gouvernement et les autorités locales à améliorer la résilience alimentaire, hydrique, énergétique et les chocs climatiques. Nous avons également appuyé le renforcement du capital humain, la création d'emplois verts et les populations réfugiées, à travers l'approche nexus. Une attention particulière a été portée à la cohabitation et à la cohésion sociale avec les communautés hôtes pour prévenir les conflits.

Nous avons proposé des pistes pour renforcer la protection sociale afin de réduire la pauvreté, les inégalités et aider les plus vulnérables. Nous nous sommes engagés à soutenir le processus électoral, législatif et municipal avec l'appui des bons offices de UNOWAS et UN-DPPA, en renforçant les capacités de la commission nationale électorale et le système sécuritaire dans la gestion des foules et la mobilisation de la société civile. Ces actions s'inscrivent dans les objectifs de participation inclusive et pacifique. Nous avons mené des démarches et soutenu des campagnes de sensibilisation pour renforcer la participation des femmes et des jeunes dans le processus électoral, ce qui s'est traduit par une légère augmentation des députées élues à l'Assemblée nationale (de 19,7 % à 21,3 %).

Notre soutien à la promotion et à la protection des droits humains, l'égalité des genres, la lutte contre les violences basées sur le genre et l'accès à la justice s'est poursuivi (visite du groupe de travail contre les discriminations faites aux femmes et aux filles, suivi de procès de victimes d'esclavage, de l'ancien président de la République, d'activistes, etc.). Les partenariats avec les acteurs locaux, les comités villageois, les réseaux de femmes pour soutenir la réforme nationale de la décentralisation ont été renforcés.

En 2023, l'équipe pays a mené des visites de suivi conjointement avec les autorités nationales et locales. Ces visites ont permis d'aller à la rencontre des populations dans les régions les plus éloignées, notamment les femmes et les jeunes, d'observer les progrès achevés et d'échanger sur les défis que ces populations continuent de rencontrer. De plus, une haute délégation de la commission de la consolidation de la paix, sous la présidence de la Sous-Secrétaire générale chargée du Bureau d'appui à la consolidation de la paix, a effectué une visite en Mauritanie. Elle a pu constater les réalisations et avancées importantes faites grâce aux investissements du Fonds pour la consolidation de la paix.

Je vous invite donc à réfléchir sur nos réalisations communes et le chemin qui reste à parcourir vers un développement inclusif et durable en Mauritanie. La mise en œuvre des ODD ne peut être rendue possible qu'en collaborant avec nos partenaires en Mauritanie, notamment le gouvernement, les autorités locales, la société civile, le monde académique, le secteur privé et les communautés internationales du développement.



Lila Pieters Yahia
Coordinatrice résidente du système des Nations Unies en Mauritanie





© UNICEF Mauritanie/Raphael Pouget

Chapitre 1

Développements clés en Mauritanie et contexte régional

La République islamique de Mauritanie est un État de l'Afrique de l'Ouest, située dans la région du Sahel - à la croisée du désert saharien et des steppes sahéliennes, trait d'union entre l'Afrique subsaharienne et l'Afrique du Nord. Elle est le pays le plus aride du Sahel et désertique à plus de 75 %, avec une superficie de 1 030 700 km².

En 2023, la Mauritanie compte une population estimée à 4,5 millions d'habitants (selon les projections de l'ANSADE), dont 45 % résident en zone rurale.

La population est majoritairement jeune. La population de moins de 25 ans représente 61%. Les femmes représentent 50,5 % de la population et les plus de 65 ans 4 %.

Au niveau politique, la situation est caractérisée par un **climat politique apaisé**. Le gouvernement s'est engagé à renforcer l'État de droit et à mettre en place des systèmes de gouvernance inclusifs et des institutions solides qui assurent le respect des droits humains et favorisent la cohésion sociale. Ainsi, le gouvernement a dépensé durant l'année 2023 4,7 milliards de MRU pour l'amélioration des conditions de vie des groupes sociaux les plus vulnérables. En 2023 ont été organisées des élections législatives, municipales et régionales, dans un climat paisible.

Sur le plan économique, malgré les performances constatées au cours des dernières années, **l'économie mauritanienne demeure peu diversifiée** et structurellement volatile du fait de sa forte dépendance aux secteurs extractifs et à la pêche. La population est confrontée à des privations multiples en raison notamment d'une **faible intégration des femmes dans les sphères sociopolitiques et économiques**, entraînant une augmentation du taux de pauvreté multidimensionnelle ; d'un accès insuffisant aux mécanismes de financement et d'assurance ; d'un faible niveau de qualification de la main-d'œuvre et d'une inadéquation avec les besoins du marché du travail ; de faibles opportunités d'emploi durable conjuguées à des mécanismes de protection sociale insuffisants. **La gouvernance publique reste un défi en termes d'efficacité, de responsabilité et de qualité des services fournis, malgré les progrès de ces dernières années**. En outre, il s'agit d'un des pays les plus vulnérables au changement climatique, avec un indice de risque climatique de 63 en 2021, ce qui limite la disponibilité des ressources naturelles du pays et creuse encore plus les difficultés auxquelles font face les communautés.

Les perspectives économiques à moyen terme sont favorables, bien que sujettes à risques. En effet, en dépit d'un ralentissement anticipé à 4,8 % en 2023, le Fonds Monétaire International (FMI) table sur des **taux de croissance à la hausse**

jusqu'en 2025, se situant à plus de 5 %. Cette croissance devrait être tirée par le secteur extractif à travers l'augmentation des cours de l'or, et plus globalement de la production minière, à l'origine de la création de plus de 50 000 opportunités d'emploi directes. 2024 devrait également voir l'arrivée des premières recettes liées à l'exportation du gaz (projet « Grand Tortue Ahmeyim » de pipeline gazier reliant un champ gazier partagé entre la Mauritanie et le Sénégal à Nouakchott) ainsi que la mise en place de réformes structurelles. Toutefois, **la sécheresse, la volatilité des cours mondiaux et la qualité du climat des affaires restent autant de facteurs de risques qui pourraient compromettre cette croissance**.

Sur le plan de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, le pays enregistre un déficit vivrier avec une production céréalière couvrant seulement 30 % de la demande nationale, entraînant le **recours à des importations régionales et internationales** pour combler le déficit. Les disponibilités de vivres ne sont généralement pas un problème, mais les marchés sont vulnérables face aux fluctuations des prix mondiaux.

Selon les données du Cadre Harmonisé (CH) du mois de mars 2023, **la population affectée par l'insécurité alimentaire est estimée à 472 275 personnes**, soit 13,3 % de la population analysée. Au niveau nutritionnel, selon les résultats de l'enquête SMART 2022, la prévalence de la malnutrition aiguë globale (MAG) sur le plan national est de 13,5 %, et celle de la Malnutrition Aiguë Sévère (MAS) est de 2,6 %.

La Mauritanie est également caractérisée par des **chocs climatiques de plus en plus fréquents et sévères tels que les sécheresses**. Ces chocs réduisent fortement les possibilités de production agricole et d'élevage des communautés et, par conséquent, affectent négativement leur sécurité alimentaire et nutritionnelle.

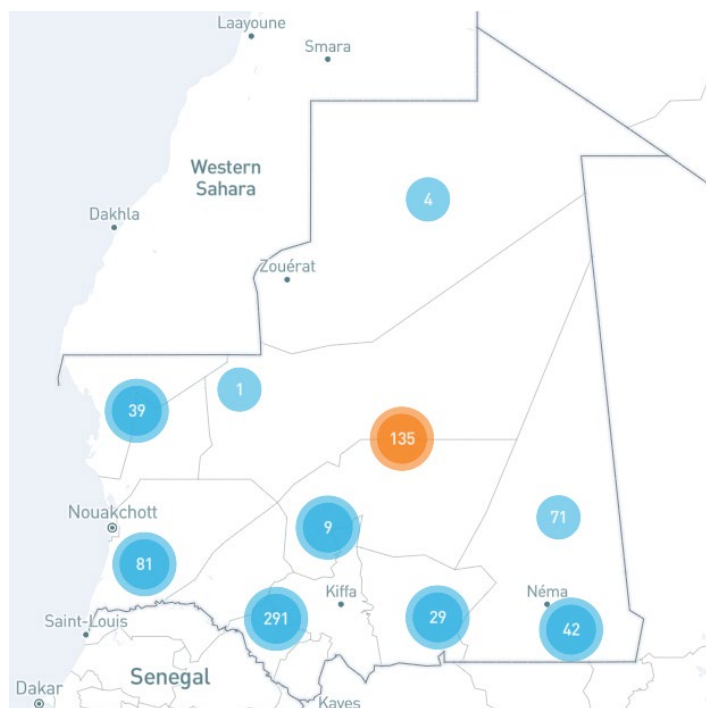
Concernant les populations réfugiées, migrantes et retournées, **la Mauritanie abrite 112 021 réfugiés et demandeurs d'asile, provenant principalement du Mali**, dont 51% sont des femmes et 55 % ont moins de 17 ans, ainsi qu'environ 8 500 retournés mauritaniens. Cette population devrait d'ici peu significativement augmenter en raison de la situation politique du Mali et du départ en décembre 2023 de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA). Le pays sert également de lieu d'accueil, et de transit pour la migration à destination du Maghreb et de l'Europe. La nécessité de prendre en compte les besoins de ces populations et d'assurer leur accès aux services constitue un autre défi.













En ce qui concerne les ODD, **la Mauritanie a globalement parcouru moins des deux tiers du chemin vers la réalisation des ODD**. Son succès reste tributaire de multiples risques : l'instabilité politique dans la sous-région du Sahel ; les conflits transfrontaliers et communautaires ; les effets du changement climatique et la survenance de catastrophes naturelles.

Concernant le **changement climatique**, la Mauritanie est extrêmement vulnérable aux effets de ce phénomène, avec un indice de risque climatique de 63 en 2021. Durant les années 2000 à 2021, la Mauritanie est le troisième pays d'Afrique subsaharienne à avoir subi le plus fort impact humain en raison d'événements extrêmes liés au climat, après la Somalie et l'Éswatini (Banque Mondiale, 2023). Elle subit des catastrophes naturelles de plus en plus fréquentes et d'une intensité grandissante (sécheresses, inondations, feux de brousse et chaleurs extrêmes). **Ces catastrophes annihilent les efforts de développement et accroissent la pauvreté déjà structurelle**. En effet, les aléas liés au changement climatique et leurs conséquences sur les ressources naturelles, la forte variabilité climatique et la poussée de la désertification sont considérés comme les principaux facteurs de vulnérabilité de la Mauritanie. Leur impact sur les moyens d'existence des populations vivant de l'économie agropastorale risque d'être progressivement plus important. Le gouvernement a annoncé la préparation d'un **programme de résilience et de durabilité**, qui devrait permettre à la Mauritanie d'obtenir un prêt de 253 millions de dollars pour le changement climatique.

En matière de coopération régionale, les 18, 19 et 20 décembre 2023, la Mauritanie a accueilli respectivement deux jours d'**atelier d'élaboration d'un programme régional pour les pays en transition** et la 13e édition de la **Journée portes ouvertes sur le genre, les femmes, les jeunes, la paix et la sécurité**.

La Journée portes ouvertes 2023 a été l'occasion de discuter des moyens d'inciter les gouvernements de la région à allouer une partie de leur budget national aux plans d'action nationaux, afin d'**accélérer la mise en œuvre du programme «Femmes, Paix et Sécurité» en Afrique de l'Ouest et au Sahel**.



	Population 4,5 MILLIONS
	Superficie 1 030 700 KM²
	Espérance de vie 64 ANS
	Indice synthétique de fécondité 4,3 ENFANTS/FEMME
	Classement IDH 158/191
	Agences onusienne 20 (19 sur place)
	Demande céréalière produite au niveau national 30 %
	Taux de pauvreté 28,20 %
	Taux de malnutrition aiguë globale (MAG) 11,1 %
	Ressources cadre de coopération 2018-2023 645,6 MILLIONS
	Prévalence des MGF chez les jeunes filles 55 %
	Personnes réfugiées ou en demande d'asile 112 021
	Indice de risque climatique 63





Chapitre 2

Appui du système des Nations Unies pour le développement aux priorités de développement nationales grâce au plan-cadre de coopération

2.1. Résumé exécutif

Le système des Nations Unies a soutenu le gouvernement mauritanien dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 au travers de trois priorités stratégiques du CPDD 2018-2022/2023, alignées sur les trois axes stratégiques de la SCAPP 2016-2030 : la croissance inclusive, le capital humain et les services sociaux de base, et la gouvernance.

CROISSANCE INCLUSIVE

EFFET 1

Les institutions en charge du pilotage économique élaborent et mettent en œuvre des politiques qui contribuent à une croissance inclusive et durable



- Le SNU et le gouvernement ont mis en place un système d'élevage intensif au centre mauritanien du développement de l'élevage camélin par l'organisation de formations sur la machine à traire.
- Le SNU a appuyé la mise en place de 14 périmètres de mise en défens de 100 ha chacun et la conduite en régénération naturelle assistée (RNA) de 2 800 ha. La protection du pâturage et la plantation d'essences d'intérêt économique ont été assurées à travers la création de regroupements et de comités villageois.
- Le SNU a amélioré les moyens de subsistance de 712 ménages réfugiés dirigés par des femmes dans le camp de Mbera par la fourniture de 2 848 têtes de bétail et 217 tonnes d'aliments pour le bétail.

EFFET 2

Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée



- Le SNU a soutenu le développement des filières par la finalisation des travaux de construction de poulaillers, de périmètres maraîchers, la distribution du bétail et les formations techniques. Le SNU appuyé la formation des ménages sur les techniques de cultures fourragères à travers l'approche champ-école. Réalisé trois forages équipés de moyens d'exhaure à Adel Bagrou Mbaratt, Kobeni-Medbouyou et Gogui Zemal.
- Le SNU a appuyé la mise en place de trois fermes agricoles communautaires intégrées (FACI). Pour couvrir les besoins essentiels, le SNU a opéré des transferts monétaires à usages multiples à destination de demandeurs d'asile, personnes réfugiées et populations hôtes dans les localités de Bassikounou, Nouadhibou et Nouakchott.

EFFET 3

Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique



- Le SNU s'est concentré sur quatre axes d'intervention dans le domaine de l'environnement et de l'énergie : la préservation et la restauration des ressources naturelles ; l'accès à l'énergie propre et renouvelable ; la promotion des emplois verts ; la mise en œuvre de solutions durables en matière d'assainissement.
- Le SNU a :
 - élaboré une approche scientifique d'intégration du changement climatique dans la gestion des ressources en eau.
 - participé à l'élaboration de l'analyse du paysage climatique pour les enfants (CLAC) et a conduit une étude relative à la distribution géographique et temporelle des incidents et conflits liés aux ressources naturelles.
 - construit 19 zones de réserve pastorale dans 19 communautés situées dans 2 couloirs de transhumance à travers un programme travail contre rémunération (Cash for Work).
 - soutenu la délégation générale de la sécurité civile et de la gestion des crises - DGSCGC de la région du Hodh el Chargui dans la révision du plan de contingence régional.
 - mené une intervention urbaine à grande échelle à Nouakchott, de janvier à mai 2023, fournissant une assistance mensuelle sous forme de transferts monétaires inconditionnels à 112 788 personnes (59 778 femmes et 53 010 hommes).
- En soutien au plan national de réponse à l'insécurité alimentaire 2023, le SNU a fourni une assistance monétaire aux personnes en insécurité alimentaire dans quatre départements les plus touchés, atteignant 79 661 personnes.
- Le SNU a géré conjointement la chaîne d'approvisionnement pour la distribution d'environ 1 805 770 moustiquaires imprégnées d'insecticide (MILDA) dans 8 régions.

CAPITAL HUMAIN ET SERVICES SOCIAUX DE BASE

EFFET 1

Accès à une éducation de qualité



- Le SNU a appuyé le gouvernement dans la réalisation d'un rapport d'état sur le système éducatif national (RESEN), l'actualisation de la lettre de politique sectorielle, la production du Programme national de développement du secteur de l'éducation (PNDSE 3) et du plan d'action triennal pour l'ensemble des sous-secteurs. L'appui a permis de réaliser la revue de politique de l'enseignement et la formation technique et professionnelle (EFTP). Ainsi, une stratégie nationale de FTP a été finalisée et validée, un plan d'action budgétisé et un cadre de suivi-évaluation mis en place.
- Le SNU a appuyé 840 enseignantes et enseignants en approches pédagogiques adaptées au genre et techniques d'enseignement des langues et d'évaluation des compétences.
- Dans le cadre du préscolaire, 281 monitrices ont été formées sur l'encadrement et la prise en charge du jeune enfant ; dont 80 au camp de Mbera et à Bassikounoué 299 enfants ont été accompagnés à travers des programmes de réinsertion scolaire, y compris dans le camp et les communautés hôtes.
- En 2023, l'assistance alimentaire du SNU a touché 50 186 enfants du niveau primaire dans 381 écoles. Pendant l'année scolaire 2022-2023, les enfants ont reçu deux repas chauds par jour (petit-déjeuner et déjeuner), soit un total de 1 915 tonnes de produits distribués.
- Des jardins scolaires ont été établis dans certaines écoles primaires, fournissant des légumes pour diversifier les repas quotidiens et sensibiliser les enfants et les parents à l'importance d'une alimentation diversifiée, nutritive et locale.
- Concernant les personnes réfugiées, 5 230 enfants réfugiés ont été scolarisés à l'école primaire au camp de Mbera, 422 personnes ont bénéficié de cours d'alphabétisation.

EFFET 2

Accès à des services adéquats de santé-nutrition, d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement



- Le SNU a appuyé l'élaboration de la politique de nutrition et de la stratégie multisectorielle nutrition 2024-2030. Il a également soutenu l'approvisionnement en intrants nutritionnels, en médicaments essentiels et en matériel anthropométriques à l'origine du dépistage de la malnutrition de 164 523 enfants de 6 à 59 mois et 23 784 enfants MAS, dont 12 843 filles.
- Le SNU a appuyé la création d'un programme national de santé communautaire et le développement de la stratégie de santé.
- Dans le cadre du processus d'élaboration du plan national de sécurité sanitaire, le SNU a apporté un appui technique à l'auto-évaluation de la mise en œuvre du règlement sanitaire international (RSI) ainsi qu'un appui technique et financier à l'évaluation externe conjointe du RSI.
- En matière de lutte contre le sida, 100 personnels de santé ont été sensibilisés sur la stigmatisation et la discrimination des personnes vivant avec le VIH. 600 routiers et 400 pêcheurs ont été touchés par des causeries éducatives, conduisant au dépistage de 10 % de chaque groupe. Le renforcement des capacités a ciblé 38 organisations de la société civile ainsi que 2 500 personnes à risque, ce qui a permis le dépistage de 200 personnes.
- Dans le domaine de la santé des réfugiés, le SNU a contribué à la réalisation de 213 880 consultations primaires curatives au camp de Mbera, 2 634 premières consultations prénatales, 1 327 accouchements assistés par un personnel qualifié.

- Le SNU a appuyé la construction de puits d'eau et a réhabilité et installé plusieurs ouvrages. Au niveau du camp de Mbera, tous les réfugiés ont accès à l'eau potable, où plus de 400 points d'eau, plus de 2 700 toilettes et plus de 40 aires de lavage sont fonctionnels.



EFFET 3

Protection contre les discriminations, l'exploitation et les violences



- Le SNU a apporté un appui technique et financier à l'**observatoire national des droits des femmes et des filles** (ONDFF) et a organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités au profit de ses membres.
- Le SNU a organisé des campagnes de communications pour réduire l'incidence des mariages des enfants et des MGF dans les régions de Nouakchott, du Guidimakha et du Hodh el Charqui, touchant un total de 36 298 personnes, dont 11 233 dans les établissements scolaires de Nouakchott.
- 182 dialogues communautaires ont été organisés, ayant abouti à 68 déclarations publiques d'abandon des MGF. Aussi, 75 membres de réseaux de jeunes (52 filles et 23 garçons) et 315 filles ont bénéficié de formations sur les VBG/MGF.
- Le SNU a appuyé la mise en place du schéma de référencement des cas des survivantes et survivants de VBG parmi les personnes réfugiées. Des renforcements des capacités ont été organisés dans le domaine de la gestion des cas de VBG.
- 1 330 femmes victimes de violences basées sur le genre ont bénéficié d'une prise en charge médicale et psychosociale.
- 240 filles vulnérables ont été formées sur les compétences de vie courante pour développer leurs atouts sociaux, sanitaires et économiques.
- Pour soutenir les efforts du gouvernement visant à protéger les migrantes et migrants en situation de vulnérabilité, le SNU a élaboré avec 18 acteurs de la protection de l'enfance un manuel destiné à normaliser aux points d'entrée l'identification et la réponse aux enfants non accompagnés et victimes de traite.



GOUVERNANCE

EFFET 1

Les institutions démocratiques travaillent de manière plus transparente et participative, le système de justice et pénitentiaire est plus indépendant et efficace, l'espace démocratique est élargi (en particulier pour les organisations de la société civile et les groupes marginalisés) pour améliorer la cohabitation pacifique, la cohésion sociale et la sécurité



- Concernant le soutien et l'intégration inclusive des groupes vulnérables dans le dispositif national d'assistance judiciaire, l'intervention du SNU a permis à 243 personnes, dont 185 femmes, un accès à l'aide judiciaire. Ainsi, 25 femmes sur les 68 détenues ont été libérées.
- Le SNU a apporté un appui technique à 40 OSC dans la mise en œuvre de leurs activités de défense des droits humains et a formé 210 professionnels de la justice sur l'assistance judiciaire; 160 agents (magistrats.e.s, greffiers.e.s, officiers.e.s de police judiciaire, avocats.e.s, justice traditionnelle de proximité « Muslihs ») sur tout le pays.
- Le SNU a pour la première fois élaboré 9 modules en arabe et en français sur les opérations de sécurité sensibles au genre et la protection des civils dans un contexte nomade. Dans ce cadre, un manuel de formation a également été élaboré et distribué au sein des unités méharistes à Achemine et de la Garde nationale.
- Le SNU a soutenu la formation de 12 officiers de la Garde sur les neuf modules concernant la prévention de l'extrémisme violent, le genre dans les opérations méharistes et la gestion des ressources naturelles.
- Le SNU a renforcé les compétences de 74 assistants.e.s sociales du MASEF, du centre d'accueil et de réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi (CARSEC), de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la société civile.

EFFET 2

Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte



- Le SNU, en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) a organisé 3 missions ministérielles à Timbedra, Néma, Adel Bagrou, Bassikounou et Fassala afin de faciliter la reprise de l'enregistrement des nouveaux arrivants et la sensibilisation de 77 autorités civiles et militaires sur la liberté de circulation des personnes réfugiées en Mauritanie, ainsi que les engagements en matière de protection internationale. 155 personnes réfugiées, qu'elles soient autrices ou victimes de violations de droits ont reçu une assistance judiciaire et juridique et 412 personnes réfugiées ont bénéficié des sessions de sensibilisations sur les thématiques concernant les droits et devoirs des personnes migrantes et réfugiées.
- Le SNU, en collaboration avec le MIDEC, a conduit des sessions de formation au profit de 120 personnes sur la protection internationale, la législation nationale et la

loi nationale d'asile en cours d'étude.

- Grâce au plaidoyer du SNU, 5203 réfugiés ont pu être enregistrés sur une base individuelle à Mbera et 137 autres à Néma.

EFFET 3

Les populations bénéficient d'un accès amélioré à l'état civil



- Le SNU a élaboré un guide d'information pour promouvoir et faciliter l'accès des personnes migrantes aux permis de travail et de séjour et a organisé en collaboration avec le gouvernement une formation des formateurs sur l'utilisation de ce guide.
- Les personnes réfugiées ont été accompagnées auprès des centres de l'état civil pour faciliter leur enrôlement et l'obtention d'un numéro national d'identification (NNI). Ainsi, 7348 attestations ont été fournies aux personnes en demande d'asile et 2963 NNI ont été délivrés par l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés (ANRPTS) pour faciliter l'accès à l'emploi, à l'éducation et aux services financiers.

EFFET 4

Les institutions centrales et locales assurent un pilotage et une coordination plus efficaces et plus transparents des politiques publiques



- L'appui du SNU à asseoir un système solide de protection sociale a permis au programme national de transfert monétaire d'assister 144 686 ménages, dont 7282 ménages réfugiés du camp de Mbera, 9887 ménages comprenant des personnes handicapées à Nouakchott et 36 492 ménages avec des enfants de moins de deux ans dans sept régions.
- Le SNU a appuyé le MASEF dans l'instauration d'un système d'information et 9244 cartes de handicap ont été imprimées et distribuées aux personnes concernées pour leur permettre d'accéder à l'assurance maladie universelle.
- Le SNU a renforcé les capacités nationales en matière de collecte et analyse des données démographiques et sociales et a élaboré une stratégie de communication de RGPH. Il a également appuyé l'élaboration du plan d'action de la mise en œuvre de la déclaration de Nouakchott pour l'autonomisation des femmes et la capture du dividende démographique.
- Le SNU continue d'appuyer la cellule de coordination et de suivi des projets et programmes de développement et d'investissement public du Hodh el Charqui et l'accompagne dans sa transformation en Agence régionale de développement.
- Le SNU appuie le gouvernement dans son processus de mise en place d'un Hub d'innovation au niveau du MTNIMA et un pôle d'innovation universitaire UniPod.
- Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence numérique de l'État (AN-ÉTAT), le SNU a soutenu la direction générale de l'Agence à la préparation et a appuyé la direction générale AN-ÉTAT dans la préparation de la documentation nécessaire.

2.2 Principaux résultats 2023

Croissance inclusive



EFFET 1

Les institutions en charge du pilotage économique élaborent et mettent en œuvre des politiques qui contribuent à une croissance inclusive et durable.

- Le SNU a appuyé le ministère de l'Élevage à travers la formation de cadres sur les techniques de collecte, de traitement et d'analyse des données et de création de bases de données, l'élaboration et la publication d'articles scientifiques. Une enquête sur l'évaluation de l'impact socioéconomique de l'élevage camelin et la caractérisation de la situation épidémiologique des maladies des camélidés en Mauritanie a été produite. Des formations sur la machine à traire ont été dispensées au centre mauritanien du développement de l'élevage camelin (CMDEC).
- Le SNU a appuyé la mise en place de 14 périmètres de mise en défens de 100 ha chacun et la conduite en régénération naturelle assistée (RNA) de 2800 ha. Il a également soutenu la valorisation de la protection du pâturage et la plantation d'essences d'intérêt économique à travers la création de regroupements et de comités villageois. Aussi, le SNU a appuyé la distribution de 5600 foyers améliorés et l'installation de 106 unités de biodigesteurs ménagers.
- 1700 femmes des communautés rurales des régions du Guidimakha et de l'Assaba ont été soutenues dans l'ouverture d'activités génératrices de revenus. 20 900 personnes vivant en milieu rural, parmi lesquelles 14 000 femmes, ont vu leurs moyens de subsistance renforcés.
- Dans le cadre de l'engagement avec le secteur privé, le SNU a accompagné l'Agence de promotion des investissements en Mauritanie (APIM) pour la mise en œuvre de son plan stratégique, à travers la formulation d'une carte de l'investissement orientée vers les ODD, prenant en compte des domaines innovants comme le numérique et l'écotourisme. Le SNU a également appuyé l'APIM dans la préparation de sa présentation préliminaire au SDG Investment Fair organisé en avril 2023 par UNDESA (Département des Affaires Économiques Et Sociales des Nations Unies). Cette présentation a été l'opportunité pour le pays de démontrer son potentiel d'investissement dans les secteurs liés aux ODD.
- Aussi, le SNU a favorisé la mise en place d'un dispositif sexospécifique de stages au profit de 20 jeunes filles diplômées dans les métiers de l'investissement, afin d'accompagner leur insertion socioprofessionnelle. En milieu rural, 3 000 nouveaux emplois ont été générés à travers le renforcement des capacités continues en matière de gestion des unités de production et de commercialisation.
- Un modèle intégré de simulation des impacts des politiques publiques a été élaboré. 28 cadres de différents départements ministériels (dont plus de 40 % de jeunes femmes) ont été formés en modèles d'équilibre général calculable. Un atelier d'immersion et de renforcement des capacités des acteurs du cadre national de financement intégré a été organisé à Nouadhibou et deux ateliers interrégionaux de sensibilisation sur la Zakat ont eu lieu à Nouadhibou et Kiffa.

- Dans le camp de Mbera, le SNU a amélioré les moyens de subsistance de 712 ménages de réfugiés dirigés par des femmes par la fourniture de plus de 2 848 têtes de bétail et 217 tonnes d'aliments pour le bétail. 40 auxiliaires vétérinaires ont été formés et équipés de kits, dans le cadre de leurs activités destinées aux bénéficiaires des distributions de bétail.

- Le SNU a permis aux ménages vulnérables de créer des actifs tout en recevant des transferts monétaires pour répondre à leurs besoins essentiels. En 2023, le SNU a maximisé la convergence de son paquet de résilience intégré, assurant à l'intégralité des sites de bénéficiaire d'assistance alimentaire contre des biens communautaires (FFA), de repas scolaires et de soutien à la prévention et au traitement de la malnutrition. Les interventions du SNU ont touché 68 sites de résilience, soutenant 25 118 personnes dans trois régions ciblées. Par ailleurs, le SNU a appuyé la création d'actifs, ce qui a conduit à la réhabilitation de 686 hectares de terres agricoles et à la construction de diverses infrastructures pour contrôler l'eau et prévenir l'érosion.
- Le SNU a renforcé les capacités de 30 membres du personnel du Guichet Unique (16 femmes, 14 hommes) en matière de création et de gestion des petites et moyennes entreprises, ainsi que dans la prise en charge des investisseurs issus de la diaspora. En collaboration avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, un site web, www.diasporamr.org; a été restructuré pour mettre en avant l'engagement de la diaspora et faciliter l'accès aux possibilités d'emploi de ses membres.



- Deux missions conjointes ont été organisées à Abidjan (Côte d'Ivoire) et à Banjul (Gambie) par le ministère des Affaires étrangères, de la Coopération et des Mauritaniens de l'Extérieur et le SNU, pour permettre aux membres de la diaspora d'exprimer leurs préoccupations et attentes dans le cadre du processus de développement d'une politique d'engagement. De plus, 35 membres du personnel du ministère des Affaires étrangères (dont 14 femmes), ont été formés sur l'engagement de la diaspora.
- Un atelier sur le rôle de l'inspection du travail a été organisé et des fonds ont été mobilisés pour la mise en place d'un projet de renforcement des capacités.

EFFET 2

Les populations ont accès à des moyens d'existence renforcés, des emplois décents, des opportunités économiques accrues et jouissent d'une sécurité alimentaire améliorée

- L'opérationnalisation de l'incubateur agricole de Boghé, au profit de 30 jeunes actifs dans les filières de l'économie verte, ainsi que l'accompagnement sur plusieurs mois de 10 jeunes ont été



soutenu. En collaboration avec l'école nationale de formation et de vulgarisation, **100 jeunes ont été formés en mécanisation agricole et en techniques de transformation.**

- La « Boîte à outils de l'UNESCO pour les politiques et programmes de jeunesse » a été utilisée pour la première fois par la Mauritanie. Dans le cadre de cette démarche pilote, un plan d'action a été élaboré pour la mise en œuvre de la stratégie nationale de la jeunesse, développée avec le soutien technique et financier du SNU.
- Le SNU a appuyé la formation des ménages sur les techniques culturelles des fourrages à travers l'approche champ-école agropastoral (CEAP) et la fourniture de semences fourragères.
- Plusieurs initiatives pour l'identification et le renforcement des communautés réfugiées ont été soutenues. Au niveau de Nouakchott, une cartographie des associations et ONG locales œuvrant au bénéfice des réfugiés a été réalisée. Dans le camp de Mbera, 30 associations communautaires ont été identifiées. 7 réfugiés maliens du camp de Mbera ont eu l'opportunité de participer au deuxième Forum mondial sur les réfugiés, organisé à Genève.
- Pour répondre aux besoins essentiels, de l'assistance en espèces a été fournie aux demandeurs d'asiles, aux réfugiés et aux populations hôtes dans les localités de Bassikounou, Nouadhibou et Nouakchott, à travers le programme de transferts monétaires à usages multiples. Des programmes sectoriels comprenant des aides en espèces ont également été mis en œuvre pour soutenir l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire, et des subventions ont été distribuées. En 2023, 86 918 personnes ont reçu des subventions en espèces, parmi lesquelles 54 % de filles et femmes.
- Trois forages équipés de moyens d'exhaure ont été réalisés à Adel Bagrou-Mbaratt, à Kobeni-Medbouyou et à Gogui Zemal.
- 402 ménages dirigés par des femmes de la communauté d'accueil du Hodh el Chargui ont bénéficié d'activités de maraîchage, à travers l'appui technique aux coopératives de femmes. La vente de fruits et de légumes a permis la génération de revenus substantiels (417 510 MRU, soit environ 12 170 \$). De plus, 265 bénéficiaires de 3 sites d'agriculture de décrue ont été formés et ont bénéficié d'une assistance en matériel agricole ainsi que d'une distribution de semences. Des fournitures hydroagricoles ont été distribuées dans chacun des neuf sites situés dans le Hodh el Chargui.

ainsi que des formations techniques. Ainsi dans les régions des 2 Hodhs et de l'Assaba, 16 forages profonds ont été réalisés et 222 producteurs représentant 74 coopératives maraîchères ont été formés sur la gestion administrative et financière; dans les régions du Gorgol et du Brakna, 93 producteurs maraîchers ont été formés sur les techniques d'irrigation et la gestion rationnelle de l'eau. 700 chèvres ont été distribuées 20 tonnes d'aliments pour bétail ont été livrées et 57 éleveurs ont été formés sur les techniques d'élevage améliorées. Deux centres de collecte/mini-laiteries ont été construits à Boghé et à Kaédi. En outre, l'acquisition de l'équipement de 362 CECI (Communautés d'Épargne et de Crédit Interne) a été réalisé. Enfin, au niveau de la filière céréalière, 3 000 mètres linéaires d'un espace cultivable de décrue à M'Bout ont été protégés.

- Un plan de développement des compétences professionnelles pour les métiers du secteur domestique a été élaboré, en collaboration avec le centre de formation pour l'autonomisation des femmes et le MASEF. Une étude de capitalisation de la modalité « chantier-école » et les outils de mise en œuvre pratique ont été finalisés.

EFFET 3

Les institutions et les communautés contribuent à une gestion durable des ressources naturelles, pour anticiper et faire face aux crises et aux effets du changement climatique

- Le SNU a :
 - participé à l'élaboration de l'étude de l'analyse du paysage climatique pour les enfants (CLAC), dont le rapport a été partagé et validé.
 - appuyé la réalisation de travaux de conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols (CES/DRS) ainsi que 418 km de pare-feux manuels.
- 31 clubs Dimitra ont été créés et des commissions communales de gestion des litiges ont été redynamisées, grâce à la formation et à l'équipement des membres de 10 commissions communales, ainsi qu'à l'organisation de rencontres périodiques de partage d'expériences et d'informations sur les thématiques majeures des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles.
- Dans le cadre de la conduite en régénération naturelle assistée (RNA), l'ensemencement, la compensation et l'entretien de sites ont été soutenus, permettant ainsi la régénération de 2 800 hectares.

- 600 réfugiés, dont plus de 90 % de filles et de femmes, exploitant des périmètres maraîchers au camp de Mbera (périmètre 2, périmètre 3 et jardin géré par le CICR) ont bénéficié d'appuis en équipements et de conseils pour les activités agricoles.
- 67 petites et moyennes entreprises (PME) ont été créées, dont 57 dans le camp et 10 dans la communauté hôte, parmi lesquelles 64 % sont dirigées par des femmes et des filles et 13 % sont détenues par des personnes à besoins spécifiques (PBS).
- Le développement des filières a été dynamisé grâce à la finalisation des travaux de construction de poulaillers, de périmètres maraîchers, la distribution de chèvres et des formations techniques.

- Dans l'objectif de soutenir les populations locales les plus démunies, **19 zones de réserve pastorale ont été construites** au sein de 19 communautés situées dans 2 couloirs de transhumance grâce à une approche « Cash for Work », permise par le déploiement de ressources humaines locales.
- La Délégation générale de la sécurité civile et de la gestion des crises – DGSC-GC – de la région du Hodh el Chargui a été soutenue dans la **révision du plan de contingence régional**, adopté par la suite par les entités techniques décentralisées. Des ateliers ont été organisés pour le rendre opérationnel dans les zones sélectionnées (Bassikounou et Adel Bagrou).
- Dans le domaine de l'environnement et de l'énergie, les Nations Unies ont privilégié quatre axes d'interventions :
 - **Préservation et la restauration des ressources naturelles** : plus de 5 000 plants ont été introduits dans le camp de Mbera et parmi les communautés hôtes, (en plus des 23 000 déjà en cours de croissance dans la zone). Pour lutter contre les feux de brousse, 50 km de pare-feux ont été construits.
 - **Accès à l'énergie propre et renouvelable** : des fonds ont été distribués à plus de 500 ménages pour l'achat de kits de cuisson au gaz; des systèmes solaires ont été installés dans les bureaux du camp de Mbera et au sein des communautés hôtes.
 - **La promotion des emplois verts : la mise en œuvre par plus de 300 individus de projets de maraîchage au sein du camp de Mbera.** Appui à la création et au suivi de 67 entreprises spécialisées dans l'économie verte.
 - **L'assainissement : des techniques de valorisation des boues de vidanges** ont permis, avec le soutien de Volontaires Réfugiés pour la Protection de l'Environnement (VRPC), la plantation de plus de 1 000 arbres (approche « 1 latrine vidangée = 1 arbre planté »).
- La cellule pour la promotion des énergies renouvelables et de l'électrification a été restructurée par le SNU et le MPEM. Cela a rendu possible une assistance technique a en matière de vulgarisation du code de l'électricité et la production d'une étude sur la séparation des secteurs urbains et ruraux.

- Deux mini-réseaux dans 2 villages sont en cours d'installation et des entreprises chargées de l'installations des mini-réseaux dans 6 autres villages sont en cours de sélection.
- Une **intervention urbaine à grande échelle** a permis de fournir à Nouakchott à 112 788 personnes (59 778 femmes et 53 010 hommes) une **assistance mensuelle sous forme de transferts monétaires inconditionnels**. Pour soutenir le plan national de réponse à la soudure 2023, une assistance monétaire aux personnes en insécurité alimentaire a été fournie dans quatre des départements les plus touchés, touchant 79 661 personnes dans le besoin, soit 38 % de la réponse globale et 17 % des besoins alimentaires totaux. Une assistance technique et financière a également été fournie dans ce cadre (utilisation d'instruments financiers comprenant notamment une politique d'assurance macro-économique contre la sécheresse).
- À travers le service aérien UNHAS, **le SNU a permis le transport de près de 1 500 passagers, de plus de 6 tonnes de marchandises**, la réalisation d'opérations d'évacuation médicale et de sécurité, au travers cinq destinations.
- **1 805 770 moustiquaires imprégnées d'insecticide (MILDA) ont été distribuées** au sein de 8 régions, couvrant 42 districts et 859 points de livraison.
- Des travaux de conservation des eaux et des sols/défense et restauration des sols (CES/DRS) (surtout des demi-lunes) ont été conduits à El Atf, le triangle de l'espoir et dans le Brakna (tracé de la grande muraille verte). Des équipements d'exhaure solaire ont été installés dans 56 puits communautaires.
- Une **approche scientifique d'intégration du changement climatique** dans la gestion des ressources en eau a été élaborée. Les conclusions d'une réflexion menée sur l'adaptation des cursus de formation des ingénieurs/master dans les sciences de l'eau, tenant compte des défis de la sécurité hydrique, du changement climatique et des besoins d'accompagnement du développement socioéconomique, ont été mises en œuvre.



Capital humain et services sociaux de base



© UNICEF Mauritanie / Raphael Pouget



EFFET 1

Accès à une éducation de qualité

- **840 enseignantes et enseignants ont été formés en approches pédagogiques sensibles au genre** et en techniques d'enseignement des langues et d'évaluation des compétences. 47 enseignants ont été spécifiquement formés sur l'utilisation de la plateforme Akelius et sur l'enseignement mixte.
- Une expertise a été déployée pour la réalisation de plusieurs activités portant sur la **finalisation du document de politique enseignante et l'élaboration d'un plan d'action et d'un manuel de gestion des ressources humaines** pour améliorer la gestion du personnel. Un accompagnement a été apporté pour la réforme des écoles normales des instituteurs (ENI) et le renforcement des capacités des formateurs.
- 6299 enfants ont été accompagnés à travers des **programmes de réinsertion scolaire**, y compris dans le camp et les communautés hôtes.
- Dans le cadre du plan d'action du développement du préscolaire, **281 monitrices ont été formées sur l'encadrement et la prise en charge du jeune enfant**, dont 80 au camp et à Bassikounou. 20 inspecteurs sortant de l'école nationale de l'action sociale (ENAS) du préscolaire ont été formés aux méthodes de suivi et de supervision.
- **6 427 enfants ont été accompagnés au sein de 142 centres préscolaires dans les zones de convergence**, en plus du camp Mbera et de la communauté hôte. Dans les sites de convergence, 10 000 parents ont été sensibilisés aux messages clés dans le domaine de l'éducation parentale, l'état civil, l'hygiène, la santé et la nutrition.
- **2 691 jeunes ont été alphabétisés dans le camp de Mbera et au sein de la communauté hôte de Bassikounou.**
- Le SNU a accompagné le gouvernement dans l'élaboration d'un rapport national de suivi de l'ODD 4. Un appui a également été apporté pour le développement d'un schéma directeur en vue de l'expérimentation de l'introduction des langues nationales à l'école.
- L'analyse sectorielle a été totalement finalisée avec la réalisation d'un **rapport d'état sur le système éducatif national (RESEN)**, l'**actualisation de la lettre de politique sectorielle**, la production d'un document du programme national de développement du secteur de l'éducation PNDSE 3 et du plan d'action triennal pour l'ensemble des sous-secteurs. Un **renforcement des capacités de 121 acteurs** nationaux et partenaires a été mené.
- **L'assistance alimentaire a bénéficié durant l'année 2023 à 50 186 élèves du primaire**, répartis dans 381 écoles. Pendant l'année scolaire 2022-2023, les enfants ont reçu deux repas chauds par jour (petit-déjeuner et déjeuner), totalisant 1 915 tonnes de produits distribués. Des jardins scolaires ont été mis en place dans certaines écoles primaires, fournissant des légumes dans une optique de diversification alimentaire.
- **5 230 enfants de réfugiés ont été scolarisés à l'école primaire au camp de Mbera.** 422 personnes ont bénéficié des cours d'alphabétisation. 8 écoles primaires et 2 écoles secondaires sont en activité au camp de Mbera. Des ateliers ont été organisés pour améliorer l'inclusion des réfugiés dans le système éducatif national.

EFFET 2

Accès à des services adéquats de santé-nutrition, d'approvisionnement en eau potable, d'hygiène et d'assainissement

- **Le SNU a appuyé l'élaboration de la politique de nutrition et de la stratégie multisectorielle nutrition 2024-2030**, contribuant ainsi au maintien de l'accès aux services de prise en charge intégrée de la malnutrition (PCIMAS) et de celle des maladies de l'enfant (PCIME) à un niveau élevé dans 90 % des formations sanitaires et 371 unités de santé de base (USB). Le SNU a également soutenu l'approvisionnement en intrants nutritionnels, en médicaments essentiels et en matériel anthropométrique. Ainsi, 164 523 enfants de 6 à 59 mois ont pu être dépistés pour malnutrition, dont 23 784 enfants MAS parmi lesquels 12 843 filles. Le SNU a également appuyé l'organisation d'une campagne intégrée de supplémentation en vitamine A, le dépistage de la malnutrition d'au moins 80 % de 714 000 enfants de 6 à 59 mois, et le déparasitage d'au moins 80 % de 639 300 enfants de 12 à 59 mois du pays.
- **Le SNU a appuyé la création d'un programme national de santé communautaire et le développement de la stratégie de santé.** Des activités communautaires ont été menées dans 21 départements les plus vulnérables. 371 unités de



© Unicef Mauritanie/Fatiméou Bougrahie

santé de base ont été rendues opérationnelles et les capacités de 738 agents communautaires (531 femmes et 207 hommes) ont été renforcées pour fournir des services d'AN-JE (alimentation du nourrisson et du jeune enfant), de santé et de PCIMAS au niveau des communautés vulnérables. Au total, 1 715 groupes d'apprentissage et de suivi des pratiques d'alimentation du nourrisson et du jeune enfant (GASPA) ont été mis en place et animés par des agents communautaires au profit de 48 660 femmes enceintes et allaitantes. 24 060 enfants de moins de 2 ans ont été touchés.

- Dans le domaine de la santé des réfugiés, **le SNU a contribué à la réalisation de 213 880 consultations primaires curatives au camp de Mbera**, dont 2 634 premières consultations prénatales. 1 327 accouchements ont été assistés par un personnel qualifié, en collaboration avec les services décentralisés du ministère de la Santé. 1 708 patients présentant des complications nécessitant des soins avancés ont été référés vers les hôpitaux de Bassikounou, Néma, Kiffa et Nouakchott. Dans le cadre des activités de nutrition dans le camp, le SNU et son partenaire ont organisé des sessions de formation au profit de 24 agents de santé communautaire et bénévoles, axées sur les dépistages nutritionnels, les causes et les conséquences de la malnutrition ainsi que l'importance

de la diversification alimentaire. Aussi, le SNU a collaboré avec le ministère de la Santé pour l'élaboration de la feuille de route de l'inclusion des réfugiés dans le système national de santé.

- **10 structures de santé maternelle de base et 3 hôpitaux de référence ont été dotés de kits d'accouchement et de kits pour la prise en charge médicale des urgences obstétricales.** À travers le mentorat clinique, 80 jeunes sages-femmes ont bénéficié de renforcements des capacités, 40 enseignants et encadrants au niveau des laboratoires des écoles de santé ont été renforcés sur l'utilisation des modèles anatomiques et la simulation. 48 prestataires de santé maternelle ont été formés sur les SONU-MLDA en situation d'urgence humanitaire. 40 femmes souffrantes de fistule obstétricale ont bénéficié de prise en charge médicale. **1 000 jeunes filles et femmes de Bassikounou et du camp de Mbera ont bénéficié de kits d'hygiène pour la gestion des menstrues.** 60 relais communautaires ont été initiés sur la sensibilisation et l'identification des cas de fistule obstétricale dans la région du Guidimakha. 84 ont bénéficié du renforcement des capacités sur les pratiques essentielles en matière de maïeutique. 150 prestataires de santé dans la zone d'intervention ont été formés sur site sur les outils de gestion. **75 sages-femmes ont été formées sur les techniques de contraception basées sur les droits humains,** y compris les dispositifs intra-utérins.



© UNICEF Mauritanie / Abd El Aziz Kountia / 2024

- Par ailleurs, la centrale d'achats de médicaments essentiels et consommables (CAMEC) a été dotée d'une chambre froide pour le stockage des produits thermolabiles comme l'ocytocine.
- L'approvisionnement du pays en vaccins de routine a été soutenu par le SNU. **6 régions sanitaires ont bénéficié du déploiement de 6 consultants nationaux et de deux consultants internationaux pour renforcer la gestion des vaccins,** des équipements de chaîne du froid et la mise en œuvre de stratégies visant à réduire le nombre d'enfants non vaccinés.
- **240 femmes survivantes des VBG ont bénéficié d'une prise en charge médicale.** 5 caravanes de sensibilisation ont été organisées par des associations de jeunes pour remettre en question les normes sociales défavorables à l'égalité de genre et les pratiques néfastes telles que les MGF; **1 598 femmes enceintes ont reçu une supplémentation en fer et acide folique; 3 000 personnes, dont 500 jeunes, ont été sensibilisées sur les différentes thématiques de la santé reproductive, le mariage précoce et en particulier**

la planification familiale, 2 500 femmes en âge de procréer ont reçu une méthode de contraception.

- Le SNU a également contribué à l'élaboration du plan stratégique de développement du système national d'information sanitaire (SNIS) 2023-2026 et le plan de mobilisation des ressources.
- Le SNU a appuyé la vulgarisation des directives, l'élaboration de la stratégie nationale d'élimination du cancer du col de l'utérus 2023-2027 et **59 prestataires de soins sur la revue des décès maternels, périnataux et riposte (SDMPR)** ont été formés. 36 prestataires de soins ont été formés en technologie contraceptive dans le cadre de la planification familiale et un pool de formateurs nationaux a été mis en place.
- **La formation de 24 agentes et agents de santé du niveau central et opérationnel à la PCIME a été facilitée** mettant l'accent sur la prévention et la coordination des soins selon une approche centrée sur le patient. Un pool de 11 formateurs nationaux en prise en charge intégrée des maladies de l'enfant (PCIME) a ainsi été établi.
- Le SNU a appuyé le ministère de la Santé à travers la **formation de 33 points focaux sur la surveillance de la grippe** (y compris la Covid-19) ainsi que la formation de 33 ingénieurs et techniciens à la maintenance préventive, 58 prestataires à l'oxygénothérapie.
- **50 expertes et experts nationaux de l'équipe d'intervention rapide AVoHC-SURGE ont bénéficié d'un renforcement des capacités à la réponse rapide aux situations d'urgence** sanitaire et autres événements de santé publique, et des exercices de simulation ont été organisés. Dans le cadre du même projet, 149 prestataires ont été formés en soins de santé primaires d'urgence et soins intensifs de base; 28 chauffeurs du SNU et du ministère de la Santé ont été formés sur les gestes de premiers secours relatifs aux accidents de trafic routier. 124 prestataires de santé ont été formés à la surveillance intégrée des maladies à potentiel épidémique (SIMR 3e édition) et 21 agents à l'utilisation de la plateforme « Epidemic Intelligence Open Source » (EIOS), selon une approche « Une seule santé » pour la détection précoce des alertes à partir des réseaux sociaux et des médias.
- Dans le cadre du processus d'élaboration du plan national de sécurité sanitaire, le SNU a appuyé l'auto-évaluation et **l'évaluation externe du règlement sanitaire international (RSI)** ainsi que la production du rapport afférant.
- En matière de lutte contre le SIDA, **100 personnels de santé ont été sensibilisés sur la stigmatisation et la discrimination subies par les personnes vivant avec le VIH** au niveau des structures de santé et 40 séances de causeries éducatives ont touché 1 000 individus (600 routiers et 400 pêcheurs), à l'origine du dépistage de 10 % d'entre eux. Les connaissances de 2 500 personnes à risque ont été renforcées en matière de prévention du VIH/SIDA, permettant le **dépistage** de 200 personnes. Aussi, le SNU a renforcé les capacités de 38 organisations de la société civile à travers une formation couvrant les différents aspects de la réponse et la mise à disposition de matériel de bureau pour certaines d'entre elles. Dans le contexte d'une épidémie concentrée, plus de 1 000 de leurs membres ont été sensibilisés et encouragés à adopter un comportement responsable pour la prévention de la propagation du VIH.

- Le SNU a appuyé la **construction de trois puits d'eau** dans les localités de Mabrouk, Echtheyba, Lekhleyil et a initié la préparation de la formation sur la gestion durable des ressources en eau.
- **L'ensemble de la population du camp a pu bénéficier d'un accès à l'eau potable, grâce à l'installation de plusieurs ouvrages,** dont 65 dispositifs de drainage, 17 latrines d'urgence, 5 latrines semi-durables, 3 points d'eau en zones d'accueil des nouveaux arrivants et 3 points d'eau. 127 latrines ont été vidangées et 150 réhabilitées. Au total plus de 400 points d'eau, 2 700 toilettes et 40 aires de lavage sont devenues fonctionnelles au camp de Mbera.

EFFET 3

Protection contre les discriminations, l'exploitation et les violences

- **Au profit d'un réseau de 200 femmes de Bassikounou, le SNU a organisé des séries de sensibilisation sur les droits des femmes et la prise en charge judiciaire des cas de VBG.** De plus, 13 femmes membres du réseau des journalistes contre les violences faites aux femmes de Nouadhibou ont été renforcées sur le traitement médiatique des cas de VBG.
- À Kiffa et Aleg, **56 gardes pénitentiaires, dont 6 femmes, ont été renforcés sur les normes internationales relatives à la détention.**
- **6 931 enfants, dont 266 enfants en situation de handicap et 434 survivantes de violence (physique, sexuelle, mariage forcé), ont été identifiés à besoin de protection.** 734 professionnels et leaders communautaires (des domaines de l'enseignement, de la santé, de la sécurité, du social et du religieux) ont bénéficié d'un renforcement des capacités sur les droits de l'enfant, les premiers secours psychologiques, l'identification et la prise en charge des victimes de violence (y compris les VBG) et les standards de protection de l'enfant. 226 cas de viol ont été référés aux structures de prise en charge (202 filles et 24 garçons), comprenant 16 cas suivis de grossesse.
- La direction de la protection judiciaire de l'enfant (DPJE) a été renforcée à travers la formation sur le cadre légal de la justice pour mineurs des **24 membres assurant la gestion des cas des enfants en conflit avec la loi.** Une salle de médiation pénale déléguée a été mise en place au sein de la direction basée au ministère de la Justice.
- Le SNU a également appuyé la mise en place du schéma de référencement, parmi les personnes réfugiées, des cas de survivantes et survivants de VBG. **Plus de 250 personnes ont été sensibilisées dans les différentes moughataas de Nouakchott à la prévention des VBG.** Au niveau de Bassikounou, plus de 1 500 femmes et filles réfugiées ont participé aux différentes sessions de sensibilisation sur la prévention et les mécanismes de réponse aux VBG. 97 femmes survivantes de VBG ont été prises en charge et 36 actrices et acteurs issus des ONG intervenant dans la moughataa de Bassikounou, ont été renforcés dans leurs capacités.
- Pour soutenir les efforts du gouvernement visant à protéger les migrantes et migrants en situation de vulnérabilité, un manuel a été élaboré avec 18 acteurs de la protection de l'enfance afin de normaliser aux points d'entrées l'identification et la réponse aux enfants non accompagnés.
- 1 330 femmes victimes de violences basées sur le genre ont

bénéficié d'une prise en charge médicale et psychosociale; **240 filles vulnérables ont été formées sur les compétences de vie;** 100 acteurs des plateformes multisectorielles VBG et principaux acteurs de lutte contre les VBG dans 5 wilayas ont été formés sur le concept genre, l'approche basée sur les droits humains et le fonctionnement des plateformes VBG.

- À Rosso, Atar, Aioun, Tidjikja, **148 membres de la société civile, dont 87 femmes, ont bénéficié de sensibilisations sur les droits des femmes,** la prise en charge des cas de violences basées sur le genre et les techniques d'investigation des cas de violation des droits humains.
- Dans le cadre des 16 jours d'activisme, le SNU a organisé plusieurs **sensibilisations sur les VBG** à Nouakchott, Nouadhibou, Sélibabi et à Bassikounou, réunissant plus de 900 personnes.
- Le SNU a apporté un appui technique et financier à **l'observatoire national des droits des femmes et des filles (ONDF)**, en vue de lui faciliter la mise en œuvre de son mandat. Le SNU a organisé plusieurs ateliers de renforcement des capacités au profit des membres de l'observatoire, soutenu financièrement dans le cadre de sensibilisations sur la participation politique des femmes lors des élections législatives et municipales.
- **Le SNU a mis en place cinq espaces sécurisés dans le Guidimakha et le HEC afin que les filles et jeunes femmes se rencontrent et reçoivent des informations vitales sans être exposées à des dangers ou des représailles.** Globalement 1 170 adolescents (comprenant 1 093 filles et 77 garçons) ont bénéficié de soins, d'assistance psychosociale et de soutien juridique.
- 182 dialogues communautaires ont été organisés, ayant abouti à 68 déclarations publiques d'abandon des MGF. 75 membres de réseaux de jeunes (52 filles et 23 garçons) et 315 filles ont bénéficié de formations sur les VBG/MGF.
- Afin de réduire l'incidence des mariages d'enfants et des MGF, des **campagnes de communication** ont été déployées dans les régions de Nouakchott, du Guidimakha et du Hodh el Chargui, touchant un total de 36 298 personnes. 1 583 ménages ont également été ciblés par les opérations de porte à porte menées dans les 3 départements de Nouakchott (Sud, Nord, Ouest).
- Dans le cadre du suivi des recommandations de l'examen périodique universel, le SNU en collaboration avec le commissariat aux droits de l'Homme, à l'action humanitaire et aux relations avec la société civile, a organisé une **série de formations au profit des membres de la société civile** à Aioun, Akjouj et Tidjikja.
- À Nouakchott et Nouadhibou, les capacités des acteurs locaux et nationaux (49 participant.e.s) sur la prise en charge des enfants séparés ont été renforcées. **Des activités de sensibilisation sur la protection de l'enfance ont également été organisées au sujet de thématiques liées à l'identification et à la réponse aux différents cas des enfants (abusés, négligés, exploités ou violés).** Dans les deux villes, 105 enfants réfugiés à risques ont été identifiés et 54 enfants ont été pris en charge. À Bassikounou, plus de 1 500 réfugiés ont participé aux différentes sessions de sensibilisation.
- Enfin le **groupe de travail des Nations Unies sur les discriminations à l'égard des femmes et des filles a effectué une visite en Mauritanie** à l'invitation du gouvernement. Ses membres ont pu rencontrer un large éventail de partenaires et représentants des autorités nationales. Leur rapport et recommandations seront disponibles en juin 2024.



EFFET 1

Les institutions démocratiques travaillent de manière plus transparente et participative, le système de justice et pénitentiaire est plus indépendant et efficace, l'espace démocratique est élargi (en particulier pour les organisations de la société civile et les groupes marginalisés) pour améliorer la cohabitation pacifique, la cohésion sociale et la sécurité

- Une base de données pour consigner les informations judiciaires des détenus dans les établissements pénitentiaires, notamment la prison de Dar Naim, d'Aleg, de Nouadhibou, la prison des femmes, ainsi que le centre d'accueil et de réinsertion sociale des mineurs en conflit avec la loi (CARSEC) a été mise en place. Trois comités de suivi et de concertation de la chaîne pénale ont été instaurés au niveau des tribunaux régionaux de Nouakchott (Nouakchott Sud, Nouakchott Nord et Nouakchott Ouest). Un atelier de formation des acteurs de la chaîne pénale sur l'importance de prendre en compte les spécificités des mineurs en conflit avec la loi a été organisé à Nouadhibou.

- Une formation spécialisée sur la nouvelle loi n° 2020-017 du 6 août 2020 contre la traite des personnes a été organisée au profit de 165 personnes, dont 29 femmes, issues des autorités judiciaires, des forces de l'ordre, des inspecteurs du travail, des agents de la protection sociale et de la société. Ces six ateliers de formation ont couvert les villes de Nouakchott, Selibaby, Kiffa et Zouérate.

- Dans le cadre du soutien et de l'inclusion des groupes vulnérables dans le dispositif national d'assistance judiciaire, 243 personnes (dont 185 femmes) ont bénéficié d'un accès à l'aide judiciaire et 25 femmes sur 68 détenues ont été libérées.

- Un appui technique a été fourni à 40 OSC dans la mise en œuvre de leurs activités de défense des droits humains. Cet appui a notamment porté sur le renforcement des capacités, le développement de partenariats et la communication.

- 210 professionnels de la justice ont été formés sur l'assistance judiciaire : 160 agents (magistrats, greffiers, officiers de police judiciaire, avocats, justice traditionnelle de proximité, dont 15 % de femmes; 20 greffiers au niveau des tribunaux des 3 wilayas de Nouakchott (formation en informatique); 20 jeunes filles diplômées en droit placées en stage au niveau des cabinets d'avocats; 45 Mouslihs (facilitateurs jouant un rôle de conciliation) formés en matière de résolution des conflits et de promotion de la cohésion sociale.

- En septembre 2023, 19 comités villageois ont été redynamisés et 21 ont été créés. 100 participants, dont 32 femmes, ont participé à trois ateliers de formation sur la participation à la planification d'urgence et la préparation aux crises.

- 12 officiers de la Garde nationale (2 femmes et 9 hommes) ont été formés sur les neuf modules concernant la prévention de l'extrémisme violent, le genre dans les opérations méharistes et la gestion des ressources naturelles. Neuf modules en arabe et en français ont été élaborés pour la première formation sur les opérations de sécurité sensibles au

genre et la protection des civils dans un contexte nomade.

- Neuf associations de jeunes ont été soutenues pour mener des activités de sensibilisation auprès de 435 filles et 837 garçons en conflit avec la loi dans les villes de Nouakchott, Nouadhibou et Kiffa.
- 74 assistantes sociales du MASEF, du CARSEC, de la direction de la protection judiciaire de l'enfance et de la société civile ont été renforcées, pour un impact indirect englobant dans le cadre de causeries communautaires 3060 familles et enfants.



EFFET 2

Les institutions gèrent mieux les flux migratoires mixtes, assurent une meilleure protection des réfugiés, demandeurs d'asile et migrants vulnérables, et contribuent à la coexistence pacifique entre les réfugiés et la communauté hôte

- Un guide portant sur la couverture médiatique des élections législatives, communales et régionales mauritaniennes a été diffusé afin de permettre aux journalistes de s'acquitter de leurs tâches de manière professionnelle, précise, équitable, impartiale et transparente et dans des conditions optimales de sécurité.

- 3 missions du MIDEF ont été coorganisées à Timbedra, Néma, Adel Bagrou, Bassikounou et Fassala. Elles ont permis de faciliter la reprise de l'enregistrement des nouveaux arrivants, le partage des données entre le SNU et l'Agence nationale du registre des populations et des titres sécurisés (ANRPTS). À travers ces missions, 77 autorités civiles et militaires ont été sensibilisées sur la liberté de circulation des réfugiés en Mauritanie. 30 fonctionnaires de l'État, notamment des hakems, des maires et des médecins à Amourj, Bougadoum, Jaygui, Oum Echich, et Legdave ont été formés sur la protection internationale des réfugiés. Un total de 155 réfugiés, auteurs ou victimes de violation de droits a reçu une assistance judiciaire et juridique. 412 réfugiés ont bénéficié de sessions de sensibilisation, portant notamment sur les droits et obligations de réfugiés, l'importance de l'enrôlement à l'état civil, l'accès à la documentation et le respect des lois et institutions du pays d'accueil.

- En matière de Jeunesse, le SNU a contribué à l'institutionnalisation d'un programme national, fonctionnel et durable, pour l'engagement volontaire en Mauritanie en vue d'accompagner l'essor du pays dans toutes ses dimensions. **Plus de 7 500 jeunes volontaires, dont 3 700 filles, ont été formés et mobilisés dans des actions de développement communautaires dans l'ensemble du pays.** Une plateforme de volontariat national a été créée et mise en ligne, recensant 6 000 jeunes, dont 2 700 filles, impliqués dans les actions de développement dans leurs communautés. Un projet de loi institutionnalisant le volontariat en Mauritanie a été élaboré et transmis au gouvernement.



- Des sessions de formation ont été conduites en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation (MIDEC) sur la protection internationale, la législation nationale et la documentation des réfugiés ainsi que sur la loi nationale d'asile en cours d'études. 120 personnes rassemblant les autorités, les agents d'exécution et les forces de l'ordre ont bénéficié de ces sessions de formation. **Grâce au plaidoyer, 5 203 réfugiés ont pu être enregistrés sur une base individuelle à Mbera et 137 autres à Néma.**

EFFET 3

Les populations bénéficient d'un accès amélioré à l'état civil

- Un guide d'information sur l'assistance juridique et l'accès à la documentation a été élaboré** afin de promouvoir et de faciliter l'accès des migrants aux permis de travail et de séjour. Le SNU et le gouvernement ont organisé une formation des formateurs sur l'utilisation de ce guide d'information et quatre campagnes de sensibilisation pour promouvoir ce guide ont été menées.
- Les réfugiés ont été accompagnés auprès des services d'état civil** en vue de faciliter leur enrôlement et l'obtention d'un numéro national d'identifications (NNI). Ainsi, en 2023, 7 348 attestations de réfugiés ont été fournies aux réfugiés demandeurs. L'ANRPTS a délivré 5 566 NNI essentiels, facilitant leur accès à l'emploi, l'éducation et aux services financiers.

EFFET 4

Les institutions centrales et locales assurent un pilotage et une coordination plus efficaces et plus transparents des politiques publiques

- Le SNU a appuyé les budgets ouverts par une assistance technique sur l'adoption du budget citoyen et la mise en place de budgets-programmes dans certains secteurs sociaux.
- Une analyse de l'espace budgétaire, couplée d'une étude de microsimulation sur l'impact de la crise russo-ukrainienne sur les ménages vulnérables a été élaborée, validée et disséminée auprès des autorités mauritaniennes. Cette étude a contribué à l'augmentation significative des allocations dans le budget de l'État au profit des programmes de protection sociale, notamment les budgets du CSA et de TAAZOUR.

- En partenariat avec l'ANSADE et l'Oxford Poverty Human Development Initiative a été développé l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) à partir des données de l'enquête permanente des conditions de vie des ménages (EPCV, 2019). Il s'agit d'une contribution importante à la mise en œuvre d'un outil de suivi pour la SCAPP et les ODD.

- L'appui du SNU à assoir un système solide de protection sociale a permis au programme national de transfert monétaire d'assister 144 686 ménages, dont 7 282 ménages réfugiés du camp de Mbera, 9 887 ménages comprenant des personnes en situation de handicap à Nouakchott et 36 492 ménages incluant des enfants de moins de deux ans dans les sept régions les plus vulnérables. Le MASEF a été soutenu dans la mise en place d'un système d'information et 9 244 « cartes du handicap » ont été imprimées et distribuées aux personnes en situation de handicap pour leur permettre d'accéder à l'assurance maladie universelle et à l'emploi (selon l'ordonnance sur les quotas 043 adoptée le 23 novembre 2006) ainsi qu'à toutes les autres prestations sociales. En outre, un appui a été apporté au gouvernement à travers la révision de la stratégie nationale de protection sociale et des instances opérationnelles.

- Le SNU poursuit le soutien de la cellule de coordination et de suivi du PIP du Hodh el Chargui et l'accompagne dans sa transformation en agence régionale de développement comme appui technique dans l'animation et la coordination de la dynamique de développement dans la région.

- 30 journalistes, dont 10 femmes, ont été formés en techniques de journalisme d'investigation.** Un réseau de journalistes des radios locales des zones minières a été créé. Un audit institutionnel et organisationnel des OSC a été réalisé et dans les quatre villes minières les capacités de 50 membres du personnel des OSC, des journalistes et des communautés locales ont été renforcées en matière de fiscalité minière et d'audit social. Par ailleurs, 50 membres



© UNHCR/Omar Doukali

d'OSC et médias ont été sensibilisés sur les inégalités entre les sexes dans les industries extractives.

- Le SNU a appuyé à l'élaboration du budget « green building 2023 » pour la gestion commune des bâtiments et a partagé avec les 3 ministères concernés par le green building la mise en place de capteurs d'énergies pour l'étude concernant l'installation de panneaux solaires; la mise en place des espaces verts et la réorganisation du service accueil et sécurité; la formation de 6 agents, dont 5 femmes.
- Le **développement du pilote open source « e-ID Mauritanie »** a été terminé et rendu accessible sur Google Play et Apple Store. La présentation publique a été suivie



© UNHCR/Colin Delfosse

d'une évaluation et de la publication de la source sur le GitHub du ministère de la transition numérique de l'innovation et de la modernisation de l'administration MTNIMA (<https://github.com/mtnima/Digital-ID/>). En se fondant sur les retours d'expériences du pilote, le cahier des charges relatif à la future identité numérique a été élaboré, revu et approuvé par le ministère. Un processus de mise en place d'un Hub d'innovation au niveau du MTNIMA et d'un UniPod au niveau de l'Université a été lancé. Cette structure sera le noyau pour la mise en place de la technopole de Nouakchott permettant de développer des programmes d'innovation, de faciliter les échanges et la coopération entre les

acteurs économiques mauritaniens et ceux de l'étranger, mais également des secteurs publics, privés, du milieu académique et de la recherche scientifique.

- Le SNU a également appuyé et accompagné le ministère de la Transformation numérique, de l'innovation et de la modernisation de l'Administration (MTNIMA) dans **l'élaboration d'un projet de loi des Start up ACT technologiques et innovantes** en Mauritanie.
- Dans le cadre de l'opérationnalisation de l'Agence Numérique de l'État (AN-ETAT), le SNU a soutenu la direction générale de l'Agence dans la préparation et appuyé le DG AN-ETAT dans les activités de documentation.



2.3. Partenariats et financement de l'Agenda 2030

En 2023, d'importants partenariats ont été établis ou consolidés afin de promouvoir les initiatives visant à atteindre l'Agenda 2030 et ses Objectifs de Développement durable (ODD).

Les Nations Unies ont soutenu la lutte contre la tuberculose, le VIH et le paludisme en contribuant à l'élaboration de documents de mobilisation des ressources pour le Fonds mondial. Le partenariat avec l'Union européenne pour accélérer le progrès vers la couverture sanitaire universelle a notamment intégré l'élaboration de la **stratégie nationale de financement de la santé**.

Le SNU a par ailleurs mobilisé l'ICAP, un organisme d'envergure mondiale apportant une assistance technique et un soutien aux gouvernements dans la lutte contre le VIH et le renforcement des systèmes de santé, pour la réalisation de la campagne de distribution des MILDA 2023. Des ressources nécessaires pour le développement de la **stratégie nationale sur la qualité de soins dans le cadre de la couverture sanitaire universelle** ainsi que les ressources pour la **mise en place du centre national des opérations d'urgence en santé publique** (CNOUSP) ont été mobilisées.

L'action conjointe des agences du système des Nations Unies (OMS, PNUD, PAM) a permis la **distribution de 1 584 345 MILDA**, à raison de 1 à 4 MILDA par ménage, couvrant ainsi 97,4 % de ménages des 8 régions cibles

(Assaba, Brakna, Guidimakha, Hodh el Chargui, Hodh el Gharbi, Tagant, Trarza, Gorgol).

Dans le cadre du financement du Fonds pour la consolidation de la paix (PBF) la Mauritanie a mobilisé en 2023, 9 millions de dollars pour la mise en œuvre de 3 projets consacrés à l'inclusion des femmes dans les mécanismes

de prises de décision pour la gestion des conflits; la **création d'emplois décentés verts** pour les jeunes en zones rurales et périurbaines pour le renforcement de la paix et la résilience économique; la **gestion transfrontalière de l'eau** comme vecteur de paix (entre le Mali, la Mauritanie et le Sénégal).

La Mauritanie a mobilisé en 2023, 9 millions de dollars pour la mise en œuvre de 3 projets consacrés à l'inclusion des femmes dans les mécanismes de prises de décision pour la gestion des conflits

Dans le cadre de la fenêtre « Rapid Response » du CERF, **près de 3 millions de dollars ont été mobilisés** pour une mise en œuvre par l'UNICEF, le HCR et le PAM, en réponse aux besoins urgents nés de l'afflux de réfugiés maliens dans le Hodh el Chargui.

À la suite du partenariat entamé en 2022, l'ANSADE, le ministère de l'Environnement et la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale, en collaboration avec le SNU ont travaillé sur **l'optimisation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle de la Mauritanie**. Un rapport préliminaire était en phase d'élaboration fin 2023.



2.4. Résultats des Nations Unies travaillant plus et mieux ensemble : cohérence, efficacité et efficience



En 2023, année d'extension du CPDD, un focus particulier a été mis sur l'élaboration du nouveau Cadre de coopération 2024-2027. Le SNU a tenu des concertations régulières avec les ministères sectoriels mauritaniens, sous la coordination des ministères de l'Économie et du Développement durable.

Un dialogue stratégique de haut niveau s'est tenu en mars 2023 entre le gouvernement mauritanien et le SNU, sous l'égide du Premier ministre et de la Coordinatrice résidente. Ce dialogue a permis de dresser un état des lieux du partenariat, de planifier des collaborations futures au sein du cadre de coopération et de formaliser la structure de gouvernance de celui-ci, en établissant notamment l'organisation annuelle d'un dialogue de haut niveau.

En mars 2023, l'équipe de gestion des opérations des Nations Unies (OMT) a finalisé au cours de sa retraite annuelle la révision de la stratégie relative aux activités opérationnelles (BOS), ce qui a permis d'évaluer l'économie des coûts opérationnels de l'UNCT Mauritanie à environ 1 038 000 \$ pour 2022.

Dans un effort de coordination et de concertation, en 2023 les Nations Unies en Mauritanie ont initié des initiatives conjointes de mobilisation de ressources :

- Soumission de deux propositions conjointes à l'appel à projet « Transition Support Facility » de la Banque africaine de Développement;
- Soumission d'une proposition conjointe dans le cadre du « Rapid Response » du CERF, à l'origine de

la mobilisation de près de 3 millions de dollars pour une mise en œuvre par l'UNICEF, le HCR et le PAM.

En réponse à l'afflux de populations réfugiées maliennes, sous la coordination technique du HCR et le leadership de la coordinatrice résidente, un plan de contingence inter-agences a été élaboré en concertation avec les autorités nationales et locales. Il a fait l'objet de présentations et d'une campagne de plaidoyer menée conjointement avec le gouvernement, et a pu être entièrement financé au début de l'année 2024 (montant total de 12 millions de \$).

Afin de préparer la participation de la Mauritanie au Sommet sur les ODD à New York en septembre 2023, le SNU a coorganisé une série de consultations impliquant divers acteurs issus de la société civile, du secteur privé, de groupes de femmes et de jeunes et de PTF, autour de réflexions « SDG Talks ». Ces consultations ont permis de faire ressortir les domaines clés d'intervention et d'accélération pour permettre à la Mauritanie d'atteindre les ODD en 2030.

En octobre 2023, une délégation de haut niveau des partenaires du Fonds de consolidation pour la Paix s'est rendue à Nouakchott et dans les régions du Hodh el Chargui et du Guidimakha, afin de passer en revue les investissements du PBF en Mauritanie. Cette visite a permis d'évaluer l'impact, la durabilité et les effets catalytiques des projets de prévention et de la consolidation de la paix (notamment en matière de prévention et d'alerte précoce face aux risques de conflits), tant au niveau national que transfrontalier. Il s'agissait de la première visite des partenaires du PBF en Mauritanie après cinq années d'investissements, alors que l'éligibilité du pays arrive à expiration en décembre 2024.

En matière de communication conjointe, le groupe communication du SNU a été redynamisé, notamment par l'organisation de réunions mensuelles – voire bimensuelles – pour la préparation de l'UN Day et la coordination, en collaboration avec le groupe genre, de la campagne des 16 jours d'activisme contre la violence basée sur le genre. L'UN Day a permis de souligner l'engagement des Nations Unies en faveur de la préservation de l'environnement, en soutenant les efforts du gouvernement mauritanien de réhabilitation du littoral et protection des villages adjacents par le reboisement de dunes.

En coopération avec le groupe genre et droits humains, le groupe communication a soutenu le lancement, le 25 novembre, de la campagne de lutte contre les VBG organisée par le MASEF, et a éla-

boré avec les points focaux genre des agences un plan ambitieux d'activités comprenant notamment la publication de messages clés sur les réseaux sociaux de l'ONU Mauritanie et de toutes les agences.

En plus des 16 jours d'activisme, le groupe genre et droits humains a contribué à l'organisation de la mission du Groupe de travail des Nations Unies sur la discrimination à l'égard des femmes et des filles, pour sa première visite en Mauritanie en septembre 2023, à la demande du gouvernement. Une série de recommandations communes a été formulée à l'attention du Groupe de travail. Une fois le rapport du Groupe de travail publié et présenté au Conseil des droits de l'Homme, le Groupe genre continuera de plaider, par le biais d'une approche coordonnée, pour le suivi des recommandations qu'il contient.



2.5. Évaluation et enseignements tirés

- Le modèle de coordination des interventions pour lutter contre la pandémie de la Covid-19 dans le cadre de One Health est à répliquer pour une optimisation des actions du SNU;
- Une claire définition des rôles des différentes parties prenantes favorise une meilleure synergie d'action, permettant ainsi une utilisation plus efficace de nos ressources dans le pays;
- La collaboration selon l'approche « One UN » permet l'atteinte de résultats optimaux ;
- Le développement d'une vision des Nations Unies pour la zone de convergence du Hodh el Chargui et un plan d'action dédié a favorisé une meilleure intégration des interventions et devrait permettre d'améliorer l'impact du SNU sur le terrain;
- Le développement de partenariats locaux permet de mobiliser des ressources supplémentaires pour la mise en œuvre des plans d'action;
- La mobilisation conjointe des ressources renforce la confiance des bailleurs et rehausse l'image du SNU;
- Il est essentiel de construire des synergies entre les projets existants et de mutualiser les expertises existantes au sein du SNU;
- La mise en œuvre conjointe doit être renforcée;
- Il est nécessaire de mettre davantage l'accent sur la pérennisation, la stratégie de sortie et les effets catalytiques possibles des projets pilotes;
- Il est important de lier plus de partenariats avec le secteur privé et de promouvoir le développement d'incubateurs notamment pour les femmes et les jeunes.



2.6 Aperçu financier et mobilisation des ressources

Aperçu financier

Tableau n° 1 : Dépenses budgétaires en 2023 par agence (en \$)

Agence	Ressources financières requises	Ressources disponibles	Ressources dépensées	Taux d'exécution
FAO	5 547 000	5 547 000	3 698 360	67 %
FIDA	15 700 779	15 700 779	3 801 551	24 %
HCDH	569 530	569 530	169 500	30 %
OIM	11 478 422	1 803 308	1 545 078	86 %
OMS	1 026 400	1 015 432	944 756	93 %
OIT	5 628 000	3 373 000	408 106	12 %
ONUSDC	454 722	454 722	221 977	49 %
ONUSIDA	220 600	112 527	108 527	96 %
PAM	63 815 608	51 940 240	38 887 856	75 %
PNUD	22 351 139	19 712 608	9 319 861	47 %
UNESCO	2 056 000	1 999 903	1 214 903	61 %
UNFPA	3 519 120	3 089 444	2 674 711	87 %
UNHCR	20 943 698	11 480 519	11 236 887	98 %
UNICEF	17 011 364	15 646 364	9 937 764	64 %
UNOPS	2 732 857	2 732 857	743 260	27 %
Total	173 055 239	135 178 233	84 913 097	63 %

Le SNU a mobilisé 135 178 233 \$ pour financer les activités du CPDD en 2023, sur un budget total requis de 173 055 239 \$, ce qui représente une couverture de 78 %.



Figure n° 1 : Répartition des ressources selon les ODD en 2023
Source : UNinfo.org

Tableau n° 2 : Dépenses budgétaires par axe stratégique en 2023

Axes CPDD	Ressources financières	Ressources disponibles	Ressources dépensées	Taux d'exécution
Croissance inclusive	107 431 699	85 758 976	52 865 482	62 %
Capital humain	38 544 337	28 304 401	23 864 267	84 %
Gouvernance	27 079 204	21 114 856	8 183 348	39 %
Total	173 055 240	135 178 233	84 913 097	63 %

Mobilisation des ressources

En 2023, le SNU en plus des ressources de bases des agences, a pu mobiliser des ressources auprès du Fonds des Nations Unies pour la consolidation de la paix. Ces fonds catalytiques ont permis de stimuler le financement du développement, et à travers les initiatives conjointes, ont renforcé l'esprit de réforme en Mauritanie.

Tableau n° 3 : Fonds catalytiques mobilisés en 2023

Sources de financement	Programme mis en œuvre	Agences récipiendaires	Volume de financement (\$)
Fonds pour la consolidation de la paix	Promouvoir une plus grande inclusion des femmes et jeunes filles à tous les niveaux de prise de décision dans les institutions, les mécanismes de prévention et de gestion des conflits	BIT FAO	3 000 000
	Promouvoir une plus grande inclusion des femmes et jeunes filles à tous les niveaux de prise de décision dans les institutions, les mécanismes de prévention et de gestion des conflits	ONUSDC UNFPA ONU Femmes	3 000 000
	Investissement transfrontalier autour de la gestion de l'eau, la sécurité climatique, la paix et la sécurité au Sahel	UNICEF OIM	2 500 000

Contribution au travail des différentes agences et partenaires pour faire avancer les ODD en 2023

La figure n° 2 illustre la manière dont le financement de l'ONU soutient les différentes agences et partenaires dans leurs efforts pour promouvoir les objectifs de développement durable. Aperçu des partenaires, des investissements, des bénéficiaires et des ODD ciblés dans le pays.

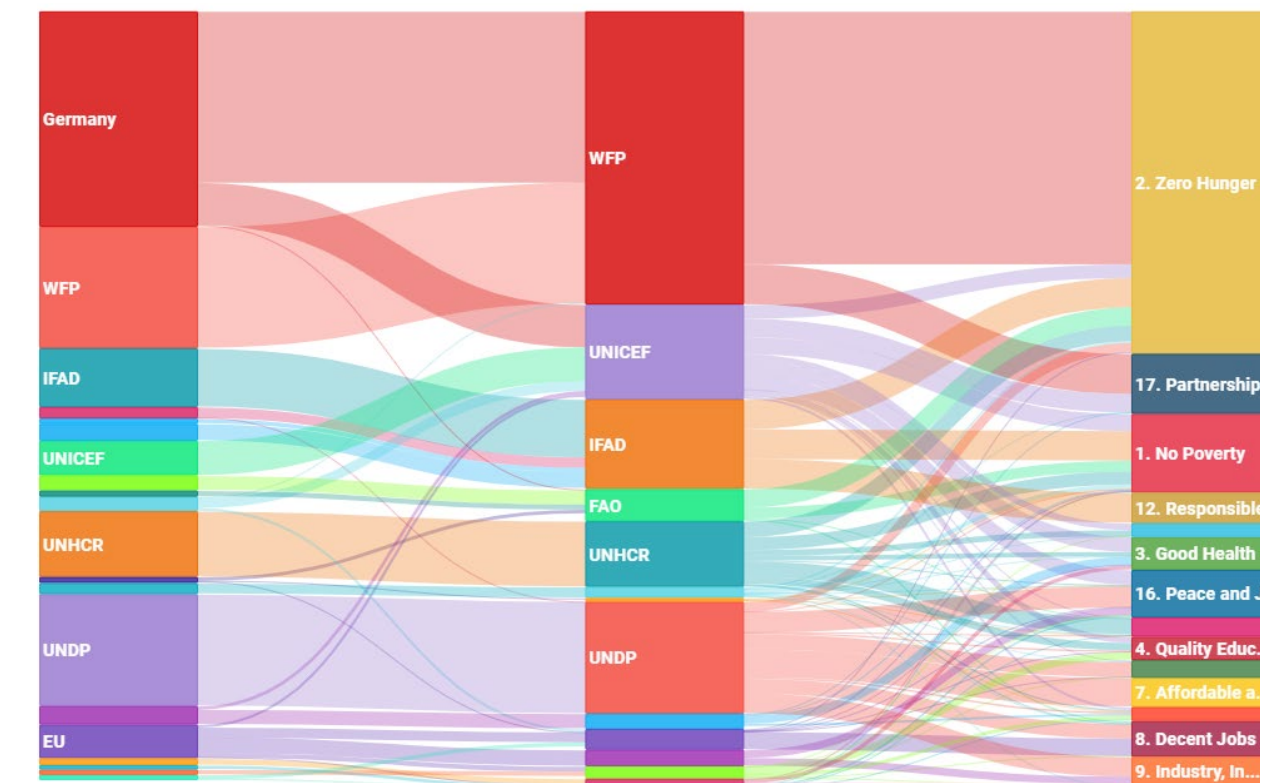


Figure n° 2 : Flux financiers des différentes agences et partenaires pour la mise en œuvre des ODD
Source : UNinfo, les Nations Unies en Mauritanie

Chapitre 3 :

Les priorités de l'équipe de pays des Nations Unies pour l'année 2024

L'accompagnement de la Mauritanie dans sa transformation socioéconomique, l'atteinte des résultats de la **SCAPP**, des **Objectifs du Développement durable** et de l'**Agenda 2030** constituent les priorités. Les efforts de renforcement continu de la coopération solide entre le Système des Nations Unies et la République islamique de Mauritanie seront maintenus.

L'équipe pays des Nations Unies veillera également à ce que des conditions optimales soient assurées pour l'implication et la participation de l'ensemble des parties prenantes engagées dans la **mise en œuvre du CCDD 2024-2027**, à travers ses mécanismes et structures de gouvernance. Cet engagement se manifestera par les activités suivantes :

Cadre de Coopération des Nations Unies

- Mise en œuvre du nouveau cadre de coopération 2024-2027 ;
- Mobilisation de ressources pour le financement du développement, par le renforcement des partenariats existants et l'exploration de nouvelles sources de financement, telles que les fonds verticaux, les fondations, les bailleurs de fonds non traditionnels, les investisseurs sociaux et le financement participatif ;
- Plaidoyer conjoint pour la mobilisation suffisante de ressources domestiques et externes pour la mise en œuvre du programme de développement ;

Réponse d'urgence

- Préparation et réponse coordonnée aux urgences liées à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Élaboration d'un plan de contingence multirisques de préparation et de réponse aux situations de crise humanitaire ;
- Préparation d'un plan de transition de la réponse aux mouvements de population dans le HEC ;
- Préparation d'un projet de soutien à la résilience des populations hôtes, réfugiées et migrantes dans le HEC ;

Gouvernance

- Soutien au processus de préparation des élections présidentielles de 2024 ;
- Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la corruption
- Collaboration avec le gouvernement pour l'inclusion des populations réfugiées dans les politiques et stratégies nationales et celles de l'ONU ;

Fonds de Consolidation de la Paix

- Évaluation du portefeuille PBF et préparation à la rééligibilité au Fonds pour la consolidation de la paix ;

Éducation

- Soutien à l'élaboration de la stratégie du préscolaire et à la mobilisation des ressources pour la prise en charge du jeune enfant

Santé

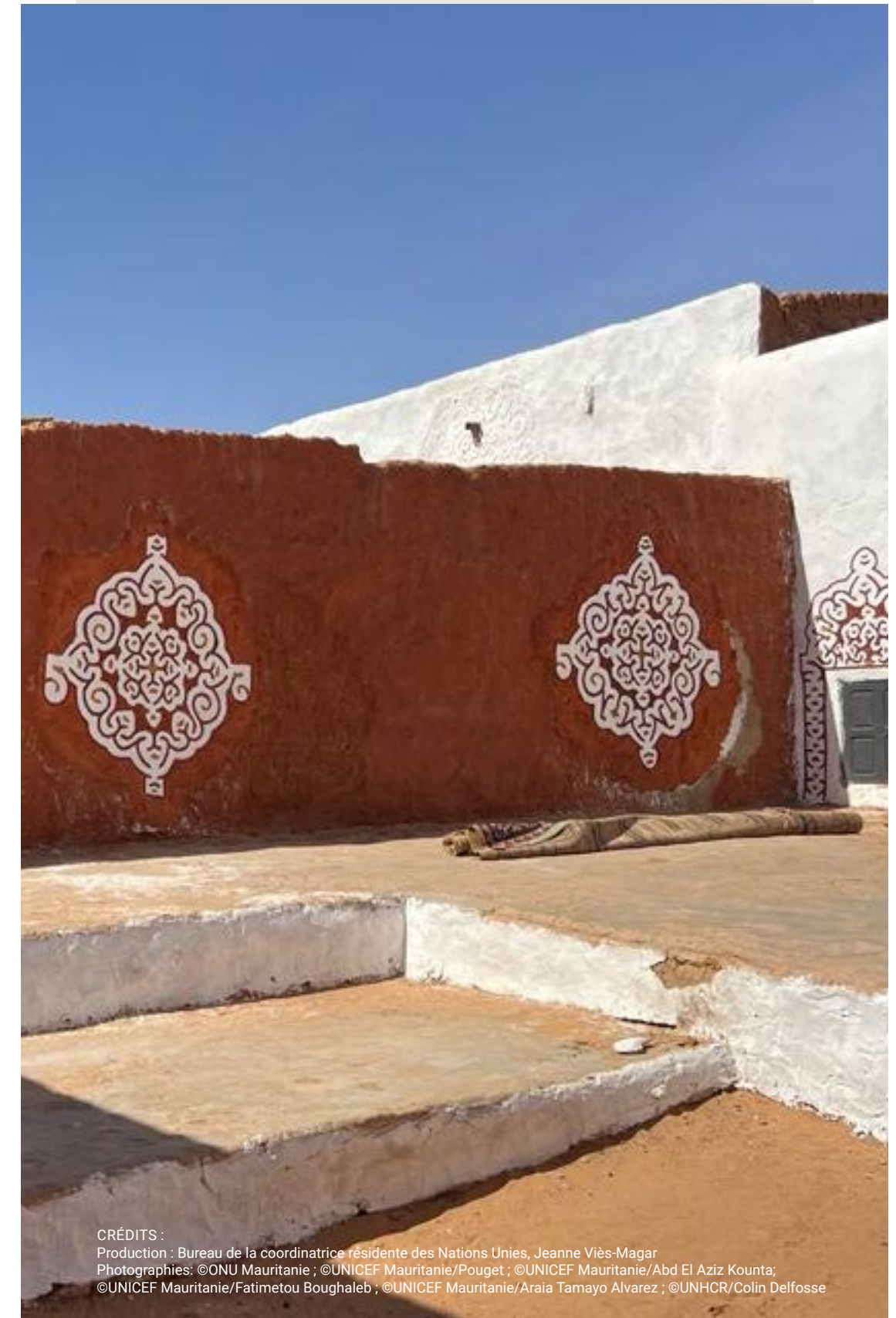
- Appui au repositionnement des soins de santé essentiels pour progresser vers la couverture sanitaire universelle ;
- Appui au gouvernement dans la mise en œuvre de la stratégie de santé communautaire mobile pour les communautés éloignées des structures de santé.

Population

- Appui à l'analyse des résultats du recensement général de la population et de l'habitat (RGPH) ;

Genre et PSEA

- Élaboration de la première carte de résultats « UN-SWAP » des Nations Unies en matière d'égalité des sexes ;
- Visite du Coordonnateur spécial chargé d'améliorer les moyens d'action de l'ONU face à l'exploitation et les atteintes sexuelles pour mener des actions de sensibilisation de l'équipe pays ;



CRÉDITS :
Production : Bureau de la coordinatrice résidente des Nations Unies, Jeanne Viès-Magar
Photographies : ©ONU Mauritanie ; ©UNICEF Mauritanie/Pouget ; ©UNICEF Mauritanie/Abd El Aziz Kounta ;
©UNICEF Mauritanie/Fatimetou Boughaleb ; ©UNICEF Mauritanie/Araia Tamayo Alvarez ; ©UNHCR/Colin Delfosse

SIGLES & ACRONYMES



- CCA** Analyse commune de pays (Common Country Analysis)
- CECI** Communautés d'épargne et de crédit interne
- CEDEAO** Communauté Economique Des États de l'Afrique de l'Ouest
- CERF** Central Emergency Response Fund
- CNAM** Caisse nationale d'assurance maladie
- CPDD** Cadre de Partenariat pour le Développement durable
- EDSM** Enquête démographique et de santé de la Mauritanie
- FMI** Fonds Monétaire International
- FNUAP** Fonds des Nations Unies pour la population
- HCDH** Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme
- HCR** Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
- MASEF** Ministère des Affaires Sociales, de la Famille et de l'Enfant
- MEF** Ministère des Finances
- MENFTR** Ministère de l'Éducation nationale, de la Formation technique et de la Réforme
- MTNIMA** Ministère de la Transformation numérique, de l'Innovation et de la modernisation de l'Administration
- ODD** Objectifs de Développement durable
- OIM** Organisation internationale pour les migrations
- OIT** Organisation internationale du travail
- OMS** Organisation mondiale de la Santé
- ONG** Organisation non gouvernementale
- ONDDF** Observatoire national des droits des femmes et des filles
- ONUDC** Office des Nations unies contre la drogue et le crime
- ONS** Office national de la statistique
- OSC** Organisations de la société civile
- PAM** Programme alimentaire mondial
- PBF** Peace Building Fund





**NATIONS UNIES
MAURITANIE**



mauritania.un.org

📍 ilôt K

159-161 route de la Corniche

BP 620 Nouakchott

+222 45 25 24 09

f @ONU Mauritanie

X @ONUMauritanie